

42 COM'



P.7 GRAND FORMAT

LE PAYS NOYONNAIS, UN TERRITOIRE DURABLE

 Pays Noyonnais



www.paysnoyonnais.fr



Marché de producteurs à Noyon, le samedi 29 septembre 2023

Organisé par le Pays Sources et Vallées, il a permis de mettre en valeur la consommation locale et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce fut l'occasion de découvrir les producteurs locaux, leurs activités, mais surtout leur savoir-faire, à travers des activités ludiques et participatives.



Réunion d'information pour les entreprises, le mardi 7 novembre 2023

Environ une centaine d'entrepreneurs étaient présents à Inovia lors de cette réunion où ont été présentés les programmes d'aides aux TPE, PME et industries du territoire dans le cadre de la labellisation de la ville de Noyon au dispositif « redynamisation des centres-villes, centres-bourgs ». Les acteurs économiques ont pu découvrir les différentes offres, outils et aides existantes voire nouvelles.

CSNE : Rencontre avec les agriculteurs, le mercredi 29 novembre 2023

Dans le cadre de la future construction de l'écluse de Noyon et plus globalement de la plateforme portuaire, Sandrine Dauchelle, en présence du sous-préfet de Compiègne, a reçu le président de la FDSEA, le président et les élus de la Chambre d'agriculture. À l'issue des discussions, il en ressort que la CCPN mettra à disposition 22 hectares en contribution à la compensation de l'emprise de la future plateforme portuaire. Les agriculteurs s'engagent à faciliter les fouilles archéologiques effectuées par le conseil départemental.



Sommaire

2 |  L'OEIL DU NOYONNAIS3 |  ÉDITO4 |  TOUR D'HORIZON6 |  À VOTRE SERVICE7 à 10 |  GRAND FORMATII |  PORTRAIT12 |  INITIATIVE13 |  TERRITOIRE14 |  PARTAGE

La transition écologique, un défi pour le territoire

Les récentes canicules ou les vagues de froid ont montré que le réchauffement climatique n'est pas un scénario de science-fiction mais une réalité concrète. C'est à la fois le rôle de l'État et de l'Europe d'y apporter des solutions mais aussi de l'échelon local qui doit jouer sa partition. « *Penser global et agir local* » nous rappelle une expression bien connue.



Au niveau de la communauté de communes, les politiques publiques en matière de mobilité, de gestion des déchets, de lutte contre le ruissellement et les inondations, nous permettent de tendre vers la transition écologique : construire un territoire durable et accorder plus de place aux vélos, aux piétons et aux transports collectifs auront un impact majeur pour limiter le réchauffement climatique.

Acteur actif, la CCPN agit à plusieurs niveaux : par la rénovation thermique des bâtiments publics, en protégeant la biodiversité, en développant le tri sélectif des déchets... Et puis, il y a l'engagement de chacune et chacun, pour trier autrement, pour manger et se déplacer différemment.

Ensemble, agissons pour un territoire durable.

À toutes et à tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Sandrine DAUCHELLE

Présidente de la Communauté de communes du Pays noyonnais

Nos communes

APPILLY-M. Léger/BABOEUF-M. Martins/BEAUGIES-SOUS-BOIS-D. Béranger/BEURAINS-LÈS-NOYON-D. Hardier/BÉHÉRICOURT-C. Champagne/BERLANCOURT-J. Cottart/BRÉTIGNY-D. Doucet/BUSSY-P. Dollé/CAISNES-JP. Wallois/CAMPAGNE-JL. Lavigne/CARLEPONT-P. Argier/CATIGNY-V. Opat/CRISOLLES-G. Delanef/CUTS-G. Godefroy/FLAVY-LE-MELDEUX-D. Bantigny/FRÉNICHES-C. Doisy/FRÉTOY-LE-CHÂTEAU-JP. Boileau/GENVRY-C. Peleman/GOLANCOURT-D. Louvrier/GRANDRÛ-JC. Boisselier/GUISCARD-T. Delavenne/LARBROYE-D. Wattiaux/LIBERMONT-J. Desachy/MAUCOURT-F. Foucher/MONDESCOURT-A. Pinçon/MORLINCOURT-M. Degauchy/MUIRANCOURT-R. Protasiuk/NOYON-S. Dauchelle/PASSEL-O. Grioche/PLESSIS-PATTE-D'OIE-C. Lampaert/PONT-L'ÉVÊQUE-M. Ponthieux/PONTOISE-LÈS-NOYON-J. Soufflet/PORQUÉRICOURT-F. Barège/QUESMY-P. Thierry/SALENCY-H. Deplanque/SEMPIGNY-JY. Dejoye/SERMAIZE-D. Coget/SUZOY-P. Wattremez/VARESNE-S. Basset/VAUCHELLES-D. Fetré/VILLE-P. Barbillon/VILLESELVE-T. Defossé

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

N° 03 - janvier 2024 - Dépôt légal - ISSN : 2970-3972
Campus économique Inovia - 1435 bld Cambronne - Bât. 9 - 60400 NOYON - 03 44 09 60 40 - www.paysnoyonnais.fr
Directrice de publication : Sandrine Dauchelle
Directeur communication/événementiel : David Reinhardt
Rédaction : service communication, contribution des services
Pour toutes questions : communication@paysnoyonnais.fr
Crédit photo : CCPN sauf mention contraire
Mise en page : service communication
Impression : Alliance Partenaires Graphiques
Distribution : Milee - 14 500 exemplaires

SUIVEZ-NOUS SUR...



@PAYSNOYONNAISOFFICIEL

VOUS AVEZ LA PAROLE

Ce magazine est aussi le vôtre. Si vous souhaitez voir aborder un sujet, partager une passion, mettre en valeur une richesse, un atout du territoire, vos propositions sont bienvenues.

Faites-nous parvenir un mail à communication@noyon.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le confluent est de nouveau ouvert !



Après la Payotte à Noyon, William Parmentier prend le large au Confluent de Pont-l'Évêque...

Ouvert l'été, le **Confluent**, situé le long des berges du canal latéral à l'Oise dans la commune de Pont-l'Évêque s'est offert un petit coup de jeunesse avant sa réouverture.

C'est désormais ce papa et ses deux fils qui sont aux commandes de ce bistrot qui fait également micro-épicerie. Un soulagement pour ce village de 680 habitants qui conserve ce commerce en activité. Nous le savons, les commerces en milieu rural font l'âme d'un village !

Avec une capacité de 30 couverts, l'équipe vous propose de boire un verre ou de manger, le soir comme le midi, que ce soit à l'intérieur dans une ambiance lounge et cosy ou sur l'une des deux terrasses aménagées dans ce cadre bucolique des rives du port fluvial.

Au menu, des pizzas faites maison et des assortiments de grillades au feu de bois accompagnés de légumes. Les produits sont tous frais et essentiellement issus des productions maraîchères locales. Il est aussi possible de déguster le plat du jour le midi et le soir, essentiellement des plats traditionnels de la cuisine française. Les tarifs vont de 13€ à 16€ pour les pizzas et les assortiments sont à 13€.



Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi et dimanche de 10h à 15h, et le jeudi, vendredi et samedi de 10h à 23h.

+d'infos :

599 rue du Confluent
60400 PONT-L'ÉVÊQUE
03 44 40 23 62
Facebook : William Le Confluent

EN BREF



LA FIBRE EN 4 ÉTAPES

Vous souhaitez obtenir une prise Fiber to the Home (la fibre jusqu'au domicile) et connaître la procédure à suivre ? Le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) vous guide, pas à pas, dans cette démarche.

1. Vérifiez l'infrastructure Télécom.
2. Demandez le raccordement sur oisethd-nouvelleprise.fr
3. Suivez la validation de votre demande sur : oisethd.fr
4. Si vous êtes éligible, souscrivez à une offre fibre.

POUR TOUTES QUESTIONS :

1 rue Cambry - CS 80941 60024
Beauvais cedex
contact-smothd@oise.fr
03 44 06 64 00



France
services

MAISON FRANCE SERVICES

Chaque antenne permet un accompagnement sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, CAF, CPAM, assurance retraite, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, DGFIP. Sur le territoire du Pays noyonnais, de surcroît rural, la présidente Sandrine Dauchelle a souhaité une accessibilité à l'offre de services avec une ouverture à Noyon (3 jours sur 5) et une journée à Carlepont et à Guiscard.

SUR LE PAYS NOYONNAIS :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h,
puis le vendredi de 9h à 12h30.
03 22 82 62 72

franceservices-noyon@picardie.msa.fr

Rendez-vous, place St-Barthélemy à Noyon les mardi et vendredi. Le lundi, l'accueil se fait au centre social rural à Guiscard. Le mercredi, l'accueil se fait à la mairie de Carlepont.

ENSEIGNEMENT

Campus connecté : ouverture des inscriptions pour 2024-2025

Tiers-lieu de formation situé au campus économique Inovia, il accompagne les Noyonnais et les habitants de la CCPN souhaitant poursuivre des études supérieures depuis Noyon, par le biais de la Formation Ouverte À Distance (FOAD).

BTS, BUT, Licence, Master, Préparation aux concours

Ce sont près de **4 000 formations diplômantes**, qui sont disponibles en distanciel, au sein du Campus connecté, en partenariat avec les universités et/ou organismes privés de formation.

Accessible aux futurs bacheliers et aux étudiants qui souhaitent entreprendre ou poursuivre des études sur le territoire, le Campus connecté dispose de salles de cours connectées, d'outils informatiques et connexions nécessaires au format distanciel de la formation, et propose un programme d'accompagnement pédagogique individualisé pour chaque apprenant, dans un cadre tant studieux que convivial.

Les inscriptions au Campus connecté pour la **rentrée scolaire 2024-2025** étant ouvertes pendant toute la période d'inscription Parcours 2024, le Campus connecté vous ouvre ses portes, **jusqu'au 13 mars 2024, sur prise de rendez-vous obligatoire au préalable.**

Durant ces Journées Portes Ouvertes, vous pourrez :

- **Visiter les locaux**, matériels et services mis à disposition des étudiants du Campus connecté
- **Être accompagné dans votre recherche de formation à distance** disponible en lien avec votre projet de formation



- **Exposer vos besoins** d'accompagnement pédagogiques au tuteur du Campus connecté
- **Être aidé** dans votre inscription Parcoursup
- **Procéder à votre pré-inscription** au Campus connecté pour la rentrée 2024-2025 (places limitées à 15)

+d'infos :

Campus connecté
07 86 42 10 40
campusconnecte@paysnoyonnais.fr

TOURISME

Découvrez l'agenda de l'OT !

Toute l'équipe de l'Office de tourisme du Pays noyonnais vous invite à participer à ses activités 2024 !

Les vadrouilles :

- **Vendredi 29 mars 2024** : partez pour une **journée 100% ch'ti**. Découvrez deux sites phares du Nord : le centre historique minier de Lewarde et le beffroi de Douai, classé patrimoine mondial de l'UNESCO. Le déjeuner aux spécialités de la région, se fait dans un cadre unique du centre minier.
- **Jeudi 6 juin 2024** : **journée découverte de la baie de Somme**. Embarquez au Crotoy à bord du train historique jusqu'à Saint Valéry-sur-Somme. Déjeuner, temps libre puis visite de la Maison de la Baie de Somme.
- **Septembre 2024** : **en route pour Reims** et découverte de ses spécialités culinaires. Au programme : visite de la Maison Fossier, biscuiterie réputée pour ses biscuits roses puis découverte de la cave Mercier à Epernay.

Les événements incontournables :

- **Samedi 6 juillet 2024** : le **banquet médiéval**, venez festoyer autour d'un repas d'époque à l'occasion du marché médiéval aux fruits rouges de Noyon.
- **Octobre 2024** : la **fête de la Bière**, fêtez l'OktoberFest à Noyon autour d'un repas convivial sur le thème de la bière. Ambiance musicale garantie.
- **Programmation d'été** : dès le mois de juin n'oubliez pas de venir chercher le **programme été** de votre office de tourisme qui reprend toutes les animations, balades, visites guidées des villages et ateliers de l'été.

Enfin, pensez à la **boutique de l'office**, avec ses produits locaux et des objets souvenirs pour (vous) faire plaisir !

+d'infos & réservations :

Office de tourisme du Pays noyonnais
03 44 44 21 88
www.boutique.noyon-tourisme.com



OFFICE DE TOURISME
Pays Noyonnais

Lancement d'une étude pré-opérationnelle OPAH

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat est un dispositif obligatoire dans le cadre de la mise en place du **Programme de Renouvellement d'Intérêt Régional** et du **Programme Petites Villes de Demain**.



Deux quartiers de Noyon sont concernés : Beauséjour et le centre-ville

Cette étude va être déployée sur sept mois avec des études de terrain, des enquêtes, des réunions avec élus et techniciens.

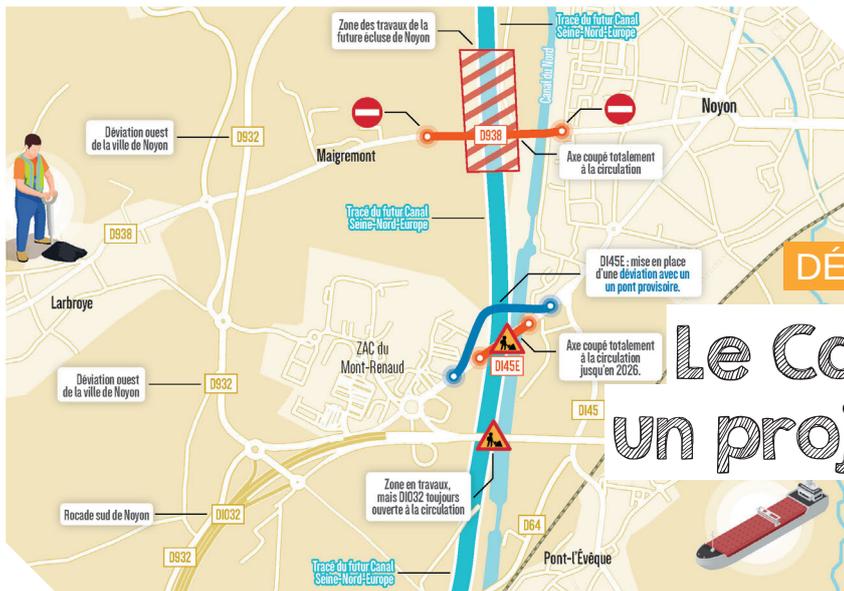
Elle permettra de déterminer les besoins réels en matière de rénovation de logements (rénovation thermique, accompagnement des copropriétés, actions foncières, actions coordonnées de lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la vacance en centre-ville).

L'OPAH permettra de mobiliser des dispositifs financiers (réhabilitation d'habitat indigne, création d'habitat).

Menée en partenariat avec l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat et la Communauté de communes du Pays noyonnais, celle-ci permet de proposer un dispositif d'aides financières pour la réhabilitation du parc immobilier privé.

+d'infos :

Service Habitat
Campus économique Inovia
1435 boulevard Cambronne
60400 NOYON
03 44 09 60 88
lycia.capelle@paysnoyonnais.fr
www.paysnoyonnais.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Canal Seine-Nord, un projet qui démarre en 2024

Le tracé du Canal Seine-Nord Europe est désormais connu avec des précisions sur les aménagements et le calendrier.

Dans le cadre du projet, Noyon sera traversée par un nouveau pont. Cette nouvelle réalisation sera située après la zone d'activité du Mont-Renaud en prolongement du pont actuel. D'une portée de 125 m, il sera l'un des plus long du tracé du Canal Seine-Nord Europe. L'ouvrage comptera également une piste cyclable et piétonne.

Au niveau des contraintes, les travaux d'aménagement de la future écluse entre le quartier Beauséjour et le lieu-dit Maigremont, qui vont durer quatre ans, vont entraîner la fermeture à la circulation de cette sortie de la ville, la route de Larbroye (RD938).

Malgré les travaux, l'objectif des élus de Noyon et de la société du canal en prévision des travaux, est de continuer à rendre accessible l'entrée sud de la ville. L'idée retenue est celle d'un pont provisoire le temps de la construction du franchissement du futur canal. La rocade sud qui rejoint la 2x2 voies vers Compiègne, sera quant à elle prolongée de quelques dizaines de mètres. De plus, pour lancer les travaux du chantier du canal, 400 à 700 recrutements sont prévus entre le Compiègnais et le Noyonnais.

+d'infos :

Société du Canal Seine-Nord Europe
23 place d'Armes - 60200 Compiègne
03 44 40 74 96
www.canal-seine-nord-europe.fr

GRAND FORMAT

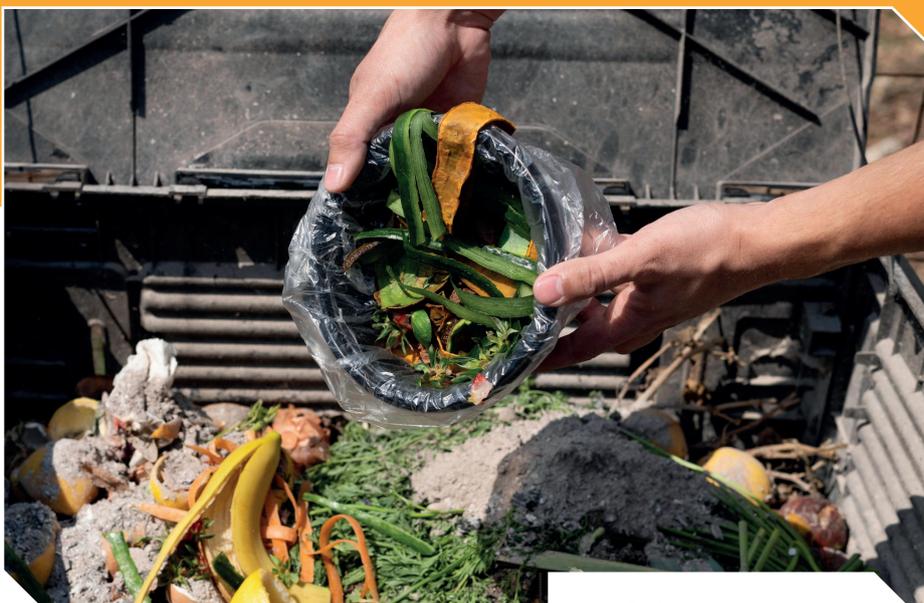


Le Pays noynnais, territoire durable

La communauté de communes, signataire d'un contrat de relance et de transition écologique, et d'un plan climat air-énergie, s'engage dans une série d'actions qui renforce la durabilité du territoire.

Tri des déchets : La CCPN met l'accent sur le compostage

À compter du 1^{er} janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 (loi AGEC) impose **aux particuliers de trier leurs déchets alimentaires et les déchets verts de jardin**. Concrètement, les déchets organiques ne devront plus être jetés avec les ordures ménagères. À cette fin, la communauté de communes va développer de nouvelles mesures incitatives afin de favoriser le tri des déchets via le compostage.



+d'infos

Service Environnement
Campus économique Inovia
1435 boulevard Cambronne
60400 NOYON
03 44 09 60 55
justine.trouvain@paysnoyonnais.fr
www.paysnoyonnais.fr

Pourquoi composter ses déchets ?



Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, divers insectes).

Les déchets se transforment en compost qui va contribuer à renforcer l'humus du sol. Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.

Le compostage permet de :

- ✓ **Réduire** le tonnage des ordures ménagères
- ✓ **Rendre** naturellement le jardin plus fertile
- ✓ **Éviter** l'achat d'engrais pour le jardin

Comment s'organise le compostage ?

La CCPN vend à des tarifs préférentiels aux particuliers des composteurs bois ou plastiques (voir bulletin de réservation)

La communauté de communes reprend ensuite contact avec vous lors de la distribution des composteurs. À cette occasion, un bio-seau vous est remis pour trier vos déchets de cuisine et vous signez une charte qui précise les engagements réciproques de la collectivité et de l'utilisateur.

De plus, la communauté de communes va installer en 2024 des composteurs rotatifs au sein des résidences. Une démarche commune va être engagée avec les bailleurs à cet effet.



Quelles sont les règles du compostage ?

Alternez les types de déchets

Il doit exister un équilibre entre les matériaux riches en carbone (sciure, paille, foin, mauvaises herbes, feuilles mortes) et les matériaux riches en azote (gazon, épluchures de fruits et légumes). Si vous disposez de grandes quantités de gazon, séchez-le pendant un ou deux jours sur le sol avant de l'incorporer dans votre composteur ou votre tas.



Broyez les branchages et les déchets grossiers

Il est nécessaire de broyer ou de déchiqueter les branches et les morceaux de bois que vous voulez composter. Cela a pour effet d'augmenter la surface de travail des bactéries, le compostage est plus rapide.



Oxygéenez votre compost

Retournez le mélange, idéalement une fois par quinzaine (surtout au printemps et en été) et / ou maintenez une bonne aération par l'incorporation d'éléments fibreux. Ne tassez jamais le compost. Une bonne aération permet d'avoir du compost plus rapidement car il permet le brassage des différents déchets secs et humides. Une bonne vieille fourche fera l'affaire.



Arrosez votre compost

Pour ne pas perturber la vie des organismes transformant les déchets en compost, il faut tenir le taux d'humidité le plus constant possible (couvercle du composteur fermé). Le compost doit être mouillé comme une éponge humide. L'alternance des déchets mouillés et secs est essentielle ; si nécessaire, arrosez votre compost.



LE MOT DE ...

Philippe BASSET, vice-président en charge de la GEMAPI, le ruissellement et les relations avec le monde agricole



Sur la CCPN, 90 % des communes ont connu au moins une catastrophe naturelle d'inondation, de coulée de boues ou de ruissellement. **L'eau n'a pas de frontière administrative. Les communes seules, sont démunies face ces aléas.**

Après un an de travail entre les services et les élus, une solution innovante a été trouvée. En confiant la gestion des rivières (la Gema), les inondations (la PI)

et le ruissellement à un seul interlocuteur, la CCPN et ses communes du bassin Versant de l'Oise ont fait le choix de la simplification technique et administrative.

L'Entente dispose en effet d'une force de frappe humaine et financière. La gestion de l'eau ne peut s'entendre que par une solidarité de bassin, une mutualisation des actions et la concertation, pour la protection de nos concitoyens.

Lutte contre le ruissellement : l'Entente à pied d'œuvre

Au vu d'une problématique toujours présente, tant sur le bassin de la Verse que sur l'Est noyonnais, les élus de la Communauté de communes du Pays noyonnais (60) ont décidé de se saisir de ce sujet pour le confier à l'Entente Oise Aisne qui a développé une ingénierie en régie.

Le 16 mars 2023, les élus communautaires approuvaient le transfert de compétence à l'Entente dont les statuts prévoient la mutualisation du coût des travaux et du fonctionnement des services, avec pour intérêt un lissage des contributions et une charge de fonctionnement réduite pour chacun.

Le syndicat accompagne la communauté de communes dans la mise en place d'un plan anti-ruissellement qui fera suite aux études engagées : lutte contre les coulées de boue dans le bassin de la Divette, lancée en 2022 et un diagnostic sur 18 mois sur une vaste zone le long de la Verse, afin de définir la cartographie des protections nécessaires.

Pour Philippe Basset, vice-président du Pays noyonnais : « L'idée est de faire en sorte que l'eau de pluie reste sur place et aille directement dans le sol » par l'aménagement de fossés à seuils et de murets en branchages, au bord des champs.

LANCEMENT DES TRAVAUX DES OUVRAGES DE RÉGULATION DE LA VERSE À BERLANCOURT

Inscrits dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Verse, les deux futurs ouvrages visent à atténuer les inondations du cours d'eau en stockant provisoirement les eaux des fortes crues. Leur effet sera bénéfique pour les communes situées en aval jusqu'à Noyon. Les ouvrages permettront également de compenser l'augmentation des débits induits par d'autres travaux tels que la réouverture de la Verse dans Guiscard. Dans l'attente de ces deux



ouvrages, un frein hydraulique (plaque en métal) avait été mis en place à Guiscard en 2019 pour limiter le débit du cours d'eau sur l'aval. Ce frein sera retiré dès que la compensation sera effectivement assurée par les ouvrages de Beugies-sous-Bois et Berlancourt.

La première phase de travaux consiste à réaliser les remblais provisoires avec des matériaux spécifiques en terre. Il s'ensuivra une phase de tassement des matériaux durant laquelle les travaux seront à l'arrêt. Cette phase de consolidation durera environ 10 mois.

Ancienne enseignante en lycée professionnel pendant 10 ans, elle a décidé de mettre à disposition son savoir et ses compétences au profit de ceux qui veulent changer de vie et s'épanouir à travers la couture.



Contact

06 37 58 09 76

📧 C.A.B Formation
cabformation@outlook.fr
cabformation.site-solocal.com

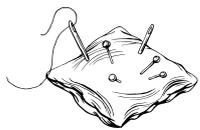
Proposer aux élèves des cours adaptés à leur niveau et personnalisés en fonction de leur projet.

Voilà ma conception de la formation !



Au-delà de l'aspect pédagogique, c'est aussi l'enrichissement, grâce aux échanges quotidiens avec les élèves, qui anime cette passionnée. Ainsi, elle propose des cours particuliers pour 25€ de l'heure dont l'objectif est de permettre aux élèves d'apprendre tout en réalisant leur projet. Mais aussi des ateliers créatifs ou de loisirs, chaque mercredi après-midi au tarif de 25€ pour deux heures. Ces sessions sont ouvertes aux novices comme aux confirmés par groupes de 4 personnes maximum et accessible dès l'âge de 12 ans.

« Ici, rien n'est imposé, j'invite mes apprenants à s'impliquer dans leur projet et je suis là pour les aider et contribuer à leur épanouissement personnel » explique-t-elle.



Audrey Berthemet, couturière et formatrice en couture

En s'appuyant sur une forte demande de personnes souhaitant se reconverter dans le domaine, Audrey Berthemet a décidé de lancer CAB Formation en couture. Même si, en tant que couturière, elle répond aux demandes de retouches et autres petits travaux de couture, elle le clame haut et fort, son cœur de métier, c'est la formation et a envie de proposer une pédagogie qui lui ressemble. Ainsi, elle propose aussi bien la préparation au CAP (certificat d'aptitudes professionnelles) métiers de la mode (présentation au concours en candidat libre) que des cours particuliers ou encore des ateliers créatifs.

« Plusieurs modules permettent d'accéder à la présentation au concours grâce à cette formation sur 10 mois. Éligible au CPF, elle est adaptée aux besoins, aux budgets et emplois du temps de chacun. Les séances s'articulent autour des projets personnels tout en respectant le programme : patronage, retouches, fabrication sur mesure, confection, mais aussi connaissances et technologies du textile. L'idée est de proposer aux gens de la personnalisation pour réaliser leurs envies, c'est ce que j'aurais aimé que l'on me propose. »



CAB Formation en chiffres

2019



Création de l'entreprise, basée dans la zone industrielle de Noyon puis, depuis 2022, à Caisnes.

4

postes à coudre pour 6 à 8 personnes en simultané dans son atelier de formation.



12 à 76 ans,

c'est l'âge de ses élèves. Ce qui donne des cours intergénérationnels et favorisent les échanges.



10 ans



d'expérience en formation à la couture en collège et lycée professionnel sur le Soissonnais et le Compiègnais.

Le Centre Social Rural, porteur d'énergies collectives

À noter

Des navettes gratuites permettent au public des autres villages de se rendre sur place pour participer aux actions ados.



En difficulté avec le numérique ?

En plus de l'accompagnement disponible au sein du CSRG par nos partenaires, sont à votre disposition, au sein des communes, les permanences hebdomadaires du CSRG :

- à Baboeuf le lundi (9h30 à 11h30)
- à Carlepont le mardi (9h à 11h)
- à Cuts le vendredi (9h30 à 11h30)

Vous pouvez également vous inscrire aux ateliers tablettes et internet afin d'apprendre à explorer et mieux maîtriser cet outil. Enfin, les seniors peuvent prendre rendez-vous directement avec l'animateur multimédia pour un rendez-vous coup de pouce au centre ou à domicile.

Ateliers numériques
Rémi Bortoluzzi
03 44 43 17 17
remi.bortoluzzi@csrguiscard.org

« Développer le pouvoir d'agir des habitants sur des thématiques qui les concernent comme le vivre ensemble, l'emploi, la protection de l'environnement... » c'est le cœur de métier des équipes du CSRG.

Le Centre Social Rural développe de nombreux axes en direction des 35 communes de son territoire d'intervention. Parmi ces axes, on trouve :

Le volet accueil : Chacun peut y être écouté, orienté ou accompagné dans sa demande. La présence d'une Maison France Services chaque lundi, de la Maison de Conseil Départemental de l'Oise chaque mardi et mercredi et de la Mission locale chaque jeudi y contribue.

Le volet famille propose des ateliers parents-enfants, des après-midi découvertes, des sorties, des événements qui permettent de créer du lien au sein et entre les familles.

Le volet jeunesse avec les accueils collectifs pour mineurs de Carlepont, Salency et Guiscard. Les enfants y construisent leur programme et leurs projets. Avec aussi les Créa'Ados Solidaires : des jeunes montent des actions en direction de la population pour financer leurs projets. Avec l'ouverture du PRIJ (Point Information Jeunesse) pour renseigner les jeunes sur les thématiques qui les concernent.

Le volet tout public avec des ateliers proposés bénévolement par les habitants (marche, couture, tricot). Le meilleur endroit pour transmettre aux autres leur savoir-faire, partager des astuces et créer de nouveaux liens. N'hésitez pas à nous proposer d'autres activités que vous souhaitez transmettre à votre tour !

Le volet vie associative et citoyenneté : le CSRG est Guid'Asso. Il accompagne les associations dans leur gestion administrative ou budgétaire, dans la médiation de bénévoles, l'écriture de projets ou la recherche de financements. Le centre propose un jardin des partages - où tout bénévole peut contribuer à son embellissement ; des banquets citoyens pour échanger avec les habitants sur leurs attentes, leurs envies ; des événements d'ampleur (Java des Minots) pour susciter la rencontre et les découvertes avec d'autres associations et des bénévoles au travers de la culture enfance jeunesse.

Le volet senior avec des actions favorisant le lien social, la prévention de la perte d'autonomie, à domicile ou sous forme d'ateliers, en lien avec les communes et les associations. Avec le portage de repas à domicile proposé aux personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap sur les 35 communes rurales du territoire.



Centre Social Rural
63 rue de l'Épée
60640 GUISCARD
ouvert du lundi au vendredi

*d'infos :

<https://www.csrg.fr/>
Facebook Centre Social Rural de Guiscard
03 44 43 17 17



La convivialité au coeur de la commune



530 habitants

**Baboeuviens,
Baboeuviennes**

**L'école est
regroupée avec
Grandrù et Béhéricourt**

**À proximité de Béhéricourt,
Mondescourt, Grandrù
et Varesnes**

Baboeuf est un petit village de 530 habitants, situé à 10 kilomètres environ de Noyon, au nord-est de l'Oise. Cette commune est proche de la limite entre les départements de l'Oise et de l'Aisne. Fort d'un tissu associatif dynamique, le village propose de nombreuses activités, notamment en direction des seniors. Marina Martins est la maire de cette charmante commune depuis 2021.



Une commune agréable située entre Noyon et Chauny

Agréablement placé sur le versant sud des coteaux de Picardie, le village voit se dérouler à ses pieds une immense prairie, dans laquelle serpente la rivière de l'Oise. Si on se rend sur le haut du village, l'horizon s'étend et s'agrandit, et l'on peut découvrir la plupart des villages du Noyonnais situés dans la vallée de l'autre côté de la rivière.

« C'est un cadre de vie paisible. En plus des associations qui offrent aux habitants de nombreux moments de convivialité avec de la peinture, des jeux de société, de la pêche, de la gymnastique, de la marche et des sorties, Baboeuf accueille aussi deux brocantes estivales. Cela permet de se rencontrer et de tisser des liens entre habitants » explique la maire.

La commune regroupe, en plus de ses 350 hectares de bois et de plaines dédiés à la chasse, les exploitations agricoles de Monsieur Cavé, Monsieur Gouy et Monsieur Devisse ainsi que les serres de Mathilde et Josselin Maréchal. Les serres de Baboeuf proposent à la vente, sous forme de distributeur automatique, des légumes et des produits locaux tels que de la farine, du miel mais aussi des fleurs et des plantes vivaces. Les Maréchal fournissent aussi de quoi fleurir près de 60 communes des alentours.



Zoom sur ... les serres de Baboeuf !

Cette jeune entreprise familiale propose une large gamme de plantes pour balconnières et de plantes à massif, plants de légumes, vivaces, rosiers, pépinières et compositions prêtes à poser. Toujours à l'écoute, l'équipe est à votre service pour vous conseiller dans le choix de vos plantations en fonction de vos goûts, de l'exposition, des mélanges variétaux, de votre contenant et de l'entretien à apporter. Particuliers et collectivités sont les bienvenus !

« Du producteur au consommateur c'est la dynamique que proposent les Maréchal » confie Marina Martins.

L'AGENDA DU PAYS NOYONNAIS



FÉVRIER

SPECTACLE

Histoire(s) de France

Vendredi 2

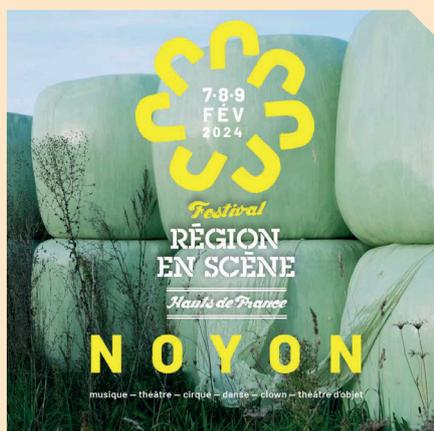
Noyon - Le Chevalet

ÉVÈNEMENT

Festival Hauts-de-France en scène

Du mercredi 7 au vendredi 9

Noyon - Le Chevalet



ASSOCIATIF

Marché spécial St-Valentin/Mardi Gras

Mardi 13

Ville - Place de l'école

CONCERT

Orchestre de Picardie

Vendredi 16

Noyon - Le Chevalet

CONCERT

Ferveurs sacrées

Dimanche 18

Noyon - Cathédrale

SPECTACLE

Je suis là mais je ne suis pas là - Pierre Richard

Vendredi 23

Noyon - Le Chevalet

ÉVÈNEMENT

Soirée 80'

Samedi 24

Ville - Salle polyvalente

MARS

CULTURE

Réveille des racines

Jusqu'au dimanche 31

Noyon - Galerie du Chevalet

LOISIRS

Loto

Samedi 2

Sempigny - salle des fêtes

JEUNESSE

Festival des culottes courtes

Du samedi 2 au samedi 30

Noyon - Médiathèque du Chevalet



LOISIRS

Loto

Samedi 9

Cuts - Salle Poggioli

SPECTACLE

Quand je serai grande... Tu seras une femme ma fille !

Vendredi 15

Noyon - Le Chevalet

SPECTACLE

La cagnotte

Jeudi 21

Noyon - Le Chevalet

ASSOCIATIF

Marché spécial Pâques

Mardi 26

Ville - Place de l'école

CONCERT

Et voilà ! Chapitre 2
Stephan Eicher
 Vendredi 29
 Noyon - Le Chevalet

AVRIL**LOISIRS**

Salon passion
d'aiguilles
 Vendredi 5 au dimanche 7
 Noyon - Le Chevalet

SPECTACLE

La fabuleuse histoire
de Basarkus
 Samedi 6
 Noyon - Le Chevalet

SPECTACLE

La dispute
 Jeudi 11
 Noyon - Le Chevalet

LOISIRS

Concours de belote
 Samedi 13
 Sempigny - Salle des fêtes

CHANSON

Voyage au bout
de l'ennui
 Vendredi 19
 Noyon - Le Chevalet

ÉVÈNEMENT

Marché aux fleurs
 Dimanche 21
 Noyon - Place B. Labarre

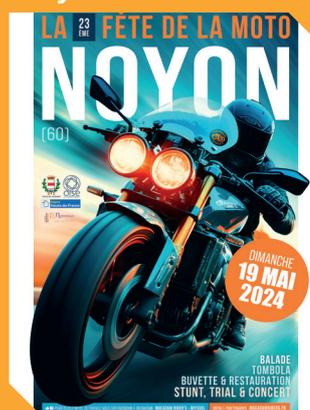
À VENIR EN MAI

LOISIRS

Salon de l'auto
 Dimanche 12
 Noyon

ÉVÈNEMENT

Fête de la Moto
 Dimanche 19
 Noyon - Cours Druon

**CULTURE**

Nuit des musées
 Samedi 18
 Noyon



Sandrine DAUCHELLE
 Présidente de la Communauté
 de communes du Pays noyonnais
 Maire de Noyon

Vos vice-présidents...**PROCHAIN...**

Conseil communautaire jeudi 15 février 2024 à 19h30 - PEI Inovia
 En direct sur Facebook



Pascal DOLLÉ
 vice-président
 Maire de Bussy



Philippe BASSET
 vice-président
 Maire de Varesnes



Valérie OPAT
 vice-présidente
 Maire de Catigny



Dominique LEBRUN
 vice-président
 1^{er} adjoint de
 Pontoise-lès-Noyon



Didier PAYEN
 vice-président
 1^{er} adjoint de Noyon



Patrice ARGIER
 vice-président
 Maire de Carlepont



Isabelle DA SILVA
 vice-présidente
 Conseillère
 municipale de
 Noyon



Gérard DELANEY
 vice-président
 Maire de Crisolles



Didier BÉRANGER
 vice-président
 Maire de Beaugies-
 sous-Bois



Marina MARTINS
 vice-présidente
 Maire de Baboeuf



Bonne année 2024

Sandrine Dauchelle

Présidente de la communauté
de communes du Pays noyonnais,
et les membres du Conseil communautaire

vous présentent leurs meilleurs voeux